



Vos contacts GrDF



Urgence Sécurité Gaz

7 jours/7 - 24h/24

N°Vert 0 800 473 333

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Conseils sur le gaz naturel & raccordement au réseau Du lundi au vendredi, de 8h à 17h

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE

Pour en savoir plus :

www.grdf.fr
www.energie-info.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Guide Pratique

Coffrets et branchements Gaz

Conception 05 46 30 29 29 - www.ifo-impfmeur.com

TYPES DE COFFRETS GAZ

TYPES DE COFFRETS GAZ



Coffret S300
double comptage
basse pression



Coffret S300
double comptage
moyenne pression



Coffret S2300
6m³/21mbar



Coffret coupure S22
sans comptage
6m³/21mbar



Type coffret	Dimensions (Hauteur-Largeur-Profondeur)	Pression	Type compteur	Entraxe compteur	Sortie coffret		
S300	500-536-200	Basse Pression (BP)	2*6m³/21mbar (G4) ou 1*6m³/21mbar (G4)	Neuf : 110 Ancien : 160	Crosse CU22		
			10m³/21mbar (G6) ou 16m³/21mbar (G10)	250	Crosse CU 35		
			Moyenne Pression (MP)	Neuf : 110 Ancien : 160	Crosse CU22		
				Moyenne Pression (MP)	10m³/21mbar (G6)	250	Crosse CU 35
					16m³/21mbar (G10)	250	Crosse CU 35
					10m³ ou 16m³/300mbar	250	Crosse CU 35

Coffret S2300
16m³/21mbar



Type coffret	Dimensions (Hauteur-Largeur-Profondeur)	Pression	Type compteur	Entraxe compteur	Sortie coffret
S2300	485-350-197	MP ou BP	6m³/21mbar	Neuf : 110	Crosse CU22
S22	Court : 340-230-161 Long : 470-230-161 Borne : 637-230-161	MP ou BP	<i>Pas de comptage</i>	<i>Pas de détente (BP) ou détenteur B6N (MP)</i>	Sortie CU 22
				<i>Pas de détente (BP) ou détenteur B10N ou B25N (MP)</i>	Sortie CU 35
Coffret rénovation	360-430-170	MP	6m³/21mbar	Neuf : 110	Crosse CU22

Coffret de rénovation



Règles de base d'implantation des coffrets

- Coffret à placer en limite de propriété
- Un seul branchement individuel par habitation
- Fixation par vissage ou scellement béton
- **La mousse polyuréthane est interdite car risque de déformation du coffret**
- Éviter les lieux difficiles d'accès pour les relèveurs compteur



Conditions de pose du coffret en élévation

Pour la pose du coffret, la hauteur de base doit être située entre 0,40m et 1,40m du sol.

Il peut être :

- posé sur socle
- encastré dans une niche ragnée du mur extérieur d'un bâtiment d'habitation ou de ses dépendances, de telle sorte que la partie arrière du coffret soit protégée de tout risque de percement :
 - soit par une paroi réalisée en matériau plein, d'une épaisseur d'au moins 5cm, répondant aux prescriptions contre l'incendie et, s'il y a lieu, d'isolation thermique et/ou phonique
 - soit par tout dispositif équivalent.

Suivant l'emplacement, une protection mécanique vis-à-vis des véhicules peut s'avérer nécessaire.



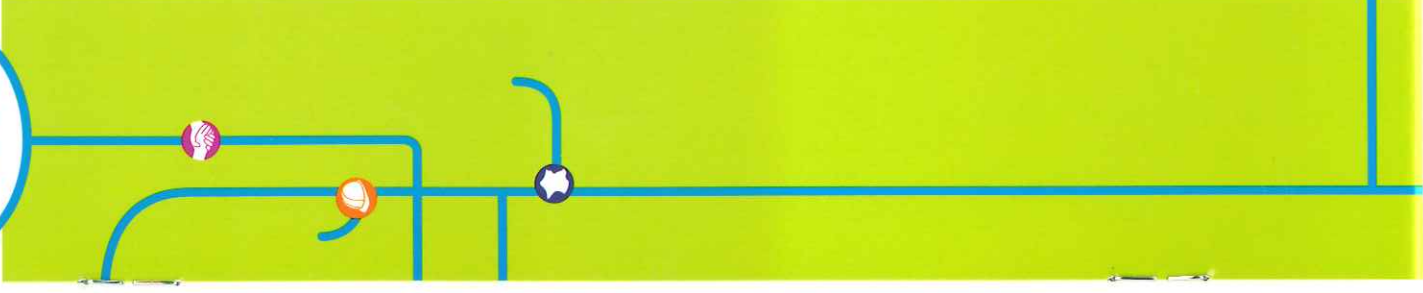
En aucun cas le coffret ne doit subir les charges du bâtiment.

Le coffret doit être situé à plus de 20cm de tout ouvrant ou orifice d'aération (y compris les ventouses).

Le principe de construction des coffrets équipés assure une sortie de la tuyauterie aval par le bas du coffret. Aucun perçage n'est admis dans un coffret encastré ou adossé à un mur de bâtiment autre que ceux d'origine.

Exceptionnellement, et à condition d'avoir obtenu l'accord préalable et écrit de GrDF, un perçage de fond de coffret pourra être réalisé sous réserve d'utiliser un outillage adéquat (scie cloche) et de réaliser l'étanchéité de la pénétration.

Dans tous les cas, l'espace annulaire entre la conduite de sortie et le coffret est rendu étanche par un matériau inerte et garantissant une tenue dans le temps.



Emplacement des coffrets

Le coffret ne doit pas être installé dans les emplacements suivants :

- Entrée de garage ou de parking
- Hall d'immeuble
- Au-dessus, en dessous ou en quinconce d'un autre coffret (électricité, eau...).

A titre exceptionnel, le coffret peut être installé dans un passage traversant un immeuble collectif d'habitation, à condition que celui-ci soit ouvert en permanence sur l'extérieur, ou fermé à une seule extrémité, et sous réserve que ce passage n'ait aucune communication avec l'intérieur du bâtiment.

L'installation d'un coffret enterré n'est admise qu'après accord écrit et préalable de GrDF.

En cas d'accord, ce coffret est installé par GrDF.

Traversée de bâtiments

